



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 09 / 10 / 2023

Dossier complet le : 09 / 10 / 2023

N° d'enregistrement : Décision n°2023/DRIEAT/UD77/128 du 26 octobre 2023

1 Intitulé du projet

Installation de trois cuves double enveloppe d'éthanol enterrées de 120 m3 chacune et d'une pomperie de transfert associée

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMP. COM. DE MANUTENTION PETROLIERE

Raison sociale

CCMP

N° SIRET

5 7 0 4 5 0 4 6 4 0 0 1 0 1

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiée à associé

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

SEGAUD

Prénom(s)

Bertrand

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
catégorie 1 (ICPE) examen au cas par cas b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement	rubrique 4331 : seuil enregistrement = 100 t. modification demandée : augmentation de capacité de 79 t d'éthanol. En conséquence, une modification/ augmentation qui atteint en "elle-même" un seuil d'examen au cas par cas du tableau annexé au R122-2 (seuil d'enregistrement de la rubrique n°4331) doit faire l'objet d'une demande d'examen préalable à une étude d'impact

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'implantation de trois nouvelles cuves double enveloppe de capacité unitaire 120 m³ qui viendront compléter les capacités de stockage actuelles en éthanol. Les trois nouvelles cuves sont associées à une nouvelle pomperie de transfert permettant de transférer l'éthanol des trois nouvelles cuves vers les deux cuves existantes. Cette pomperie de transfert est sur rétention et contient 2 pompes de 32m³/h chacune fonctionnant en parallèle.

Un jeu de tuyauteries est associé à chaque cuve pour permettre son remplissage, son soutirage, son éventage et son additivation via le système d'essence existant.
Ce projet n'inclus pas de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet permettra à la CMMP de suivre l'évolution de la demande du marché (augmentation de la part des essences éthanolées) et in fine d'avoir plus de souplesse pour le stockage d'éthanol.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La zone du futur emplacement des cuves est dans un premier temps terrassée à une profondeur suffisante. Les fonds de fouille sont ensuite stabilisés avec le coulage d'un béton de propreté. Les châssis dit "chassis speed" sont installés puis un lestage béton est coulé par dessus afin de stabiliser et fixer ces châssis. Les cuves sont déposées sur ces châssis puis les connections hydrauliques nécessaires sont réalisées. Pour finir les trous sont remblayés au sable puis une couche de polyane est déposée. Du béton concassé est déposé sur le dessus pour couvrir l'ensemble.

Concernant la pomperie une dalle béton est réalisée et les 2 pompes sont déposées puis fixées dessus. Enfin elles sont raccordées hydrauliquement et électriquement.

Chaque compartiment des cuves enterrées est finalement repéré par une signalétique l'identifiant par un numéro, par sa capacité et par le produit contenu, placée à proximité des événements et à proximité des orifices de dépotage.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation continuera avec l'installation éthanol existante (2 cuves double enveloppe enterrées de 120m³ chacune + 2 pompes de chargement de 32m³/h).

Une fois les travaux ci dessus réalisés (cf. phase travaux), la partie nouvelle est reliée à l'ancienne.

Les 3 cuves double enveloppe reliées via une pomperie aux 2 cuves doubles enveloppe existantes elles même reliées aux postes de chargement des camions citernes via une pomperie permettent ainsi d'incorporer l'éthanol aux chargements.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Selon la CCMP, les travaux ayant lieu sur le dépôt déjà ICPE, SEVESO seuil HAUT avec servitude d'utilité publique, ce projet ne sera pas soumis à d'autres procédures administratives.

Le projet est soumis à "enregistrement" selon la rubrique 4331 de l'ICPE.

Initialement, le dépôt CCMP de MITRY-MORY est déjà soumis à "Enregistrement" pour cette rubrique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Volume d'une cuve	120m3
Diamètre d'une cuve	3012 mm
Longueur d'une cuve	18 000 mm
Profondeur d'enfouissement	3373mm
terrassement d'une fouille de 20 x 15 x 4 m3 pour les 3 cuves	32m3/h
Débit d'une pompe	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 37 Voie : rue Ernest Mercier

Lieu-dit : Zone Industrielle de Mitry-Mory

Localité : MITRY-MORY

Code postal : 7 7 2 9 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 8 ° 5 9 ' 1 6 " N Lat. : 0 2 ° 3 8 ' 5 4 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

geoportail: n° parcelle :0091, feuille 1, section AB
cadastre.gouv.fr: Feuille 000 AB 01

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

SCOT Roissy Pays de France
PLU Compans

i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

///

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle approuvé par arrêté inter préfectoral du 3 avril 2007 (Zone C).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRT a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 19 août 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Identifiant de l'information de l'administration: SSP000910201 Autre identifiant: 77.0027 (BASOL) Polluants identifiés: Hydrocarbures et indices liés - Benzène et dérivés / Somme de benzene, toluene, ethylbenzene, xylenes (BTEX) Site de classe 2: soit nécessitant une surveillance des eaux souterraines prescrite par l'arrêté préfectoral du 05 mars 2018.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Captage Mitry-Mory 6: implanté au lieu-dit Villeneuve - Route de Juilly en sortie est de Mitry-Mory, à 2 km à l'ouest du dépôt. Captage Richelieu ou Mitry-Mory 2 : implanté à Mitry-Mory-le-Neuf, à 5 km à l'ouest du dépôt.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Propriété Clairefontaine (date de création 15/05/1985) à 3km au sud est du site de CCMP Mitry Mory

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La terre enlevée a été talutée sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une fois les 3 cuves double enveloppe installées, remblai sablon au pourtour des cuves avec compactage
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	sablon

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'impact sur les ressources en eau
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est réalisé sur un site Seveso seuil haut inclus au PPRT de la zone. Le projet est donc concerné par les risques technologiques. Les 3 cuves sont enterrées donc protégées des effets thermiques ou de surpressions provenant d'un accident sur le site de CCMP Mitry Mory. Cependant les tuyauteries aériennes et les pompes peuvent être impactées par ces phénomènes dangereux. Le PAC en annexe précise que l'extension du projet n'a pas d'impact sur le PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Séisme : zone de sismicité 1 (très faible) - classe de sol B -> pas d'étude sismique à réaliser Le site de CCMP Mitry Mory est concerné par le risque foudre, a fortiori le projet l'est aussi. Analyse risque foudre (ARF), étude technique foudre (ETF) à jour - alerte orage a été mise en place depuis 2013.
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les principaux rejets atmosphériques sont des rejets lors des phases de transfert de produit et par la respiration naturelle des réservoirs via les événements, de surface limitée.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éthanol est déjà stocké sur site sans provoquer une gêne olfactive. Pas de plainte sur ce sujet.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 pompes de transfert de 32m ³ /h n'engendreront pas de vibrations compte-tenu de leur dimensions et des structures de support adaptées.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non applicable

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non applicable

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Non applicable

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Différentes mesures ont été prises par CCMP Mitry Mory pour maîtriser les risques liés au nouveau stockage d'éthanol :

- Les flexibles de déchargement seront conformes aux prescriptions des règlements pour le transport de matières dangereuses. Les flexibles seront renforcés chaque fois que leur état l'exige (contrôle avant chaque utilisation) et au plus tard 6 ans après leur année de fabrication.
- Les lignes seront en inox, ce qui présente la meilleure résistance contre le risque de corrosion.
- Les lignes isolables seront équipées de soupape d'expansion thermique afin de minimiser la pression due à une dilatation du produit dans une canalisation isolée soumise au rayonnement solaire.
- Les cuves seront dotées de doubles enveloppes enterrées, et seront équipées d'un limiteur de remplissage. Elles posséderont également un détecteur de fuite dans la double enveloppe.
- Les pompes seront équipées de sécurité de débit nul.
- Un contrôle des systèmes de détection de fuite sera fait annuellement.
- La compatibilité de l'émulseur avec l'éthanol a été vérifiée.
- Les impacts sur le l'eau et le sol sont négligeables.

De plus, il a été vérifié que le projet n'augmentait les niveaux de risques pour les tiers à proximité du site.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale car:

- Le projet ne modifie pas le régime de classement ICPE du site : Cette augmentation de capacité de stockage d'éthanolIDE 600m3 soit 490t s'inscrit dans le cadre de la rubrique 4331-2 (supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1 000t soumis à enregistrement) pour laquelle la CCMP est déjà autorisée pour son installation actuelle dans le cadre de son arrêté préfectoral DCSE/IC 2018/35 du 23 mai 2018.
- Le projet n'est pas situé dans un milieu sensible et est sans impact sur le site, le paysage, l'eau et le sol,
- Les émissions de COV n'augmenteront pas dans le cadre de ce projet,
- Le projet ne génère pas de nouveaux phénomènes dangereux à l'extérieur du site et ne génère pas de contraintes d'urbanisation.
- Le projet ne modifie pas le PPRT en vigueur.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Porter à connaissance du projet référencé 220817 MM 22025 CCMP DRIEAT PAC augmentation de capacité de stockage d'éthanol avec PJ se rattachant aux paragraphes 4, 5, 6 et 7 ci-dessus.	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

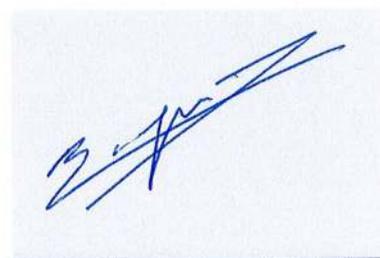
Nom SEGAUD

Prénom Bertrand

Qualité du signataire Directeur des dépôts CIM & CCMP

À GRIGNY

Fait le 09/10/2023



Signature du (des) demandeur(s)